

### Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations Date d'émission: 25/03/2015 Version: 1.0

## **RUBRIQUE 1 Identification**

### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : CirculAir Relaxing Spa

Code du produit : 852563 SKU # : 2231719

## 1.2. Autres moyens d'identification

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisation de la substance/mélange : Produits d'assainissement de l'air,Agents odorants

Restrictions d'emploi : Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services,

artisans)

### 1.4. Données relatives au fournisseur

Fabricant Autres

Rubbermaid Commercial Products LLC Rubbermaid Commercial Products LLC

3124 Valley Avenue 20 Hereford Street
Winchester, VA 22601-2694 Brampton, ON L6Y 0M1

USA Canada

T 1.800.347.9800 T 1.800.998.7004

www.rubbermaidcommercial.com

### 1.5. Numéro de téléphone en cas d'urgence

Numéro d'urgence : 24-Hour Emergency - INFOTRAC: 1-800-535-5053 (Domestic) | 1-352-323-3500 (International)

## **RUBRIQUE 2 Identification des dangers**

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### **Classification GHS US**

Liquides inflammables, catégorie 4 H227 Liquide combustible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux. Sensibilisation cutanée, catégorie 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

### 2.2. Éléments d'étiquetage

## **Etiquetage GHS US**

Pictogrammes de danger (GHS US) :



Mention d'avertissement (GHS US) : Attention

Mentions de danger (GHS US) : H227 - Liquide combustible

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence (GHS US) : P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.

### Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des gants de protection.

P302+P352 - En cas de contact avec la peau: Laver abondamment de l'eau.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'eruption cutanée: Consulter un médecin.

P337+P313 - Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P370+P378 - En cas d'incendie: Utiliser les agents appropriés pour l'extinction.

P403 - Stocker dans un endroit bien ventilé.

P501 - Éliminer le contenu et/ou le récipient to un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

## 2.3. Dangers liés aux utilisations connues ou raisonnablement prévues

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 2.4. Dangers non classés ailleurs

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 2.5. Toxicité aiguë inconnue

Pas d'informations complémentaires disponibles

## **RUBRIQUE 3 Composition/informations sur les composants**

### 3.1. Substances

Non applicable

#### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification GHS US
2,6-DIMETHYL-7-OCTEN-2-OL	N° CAS: 18479-58-8	10 – 20	Eye Irrit. 2A, H319
GERANIOL	N° CAS: 106-24-1	1 – 10	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1, H317
HYDROXYCITRONELLAL	N° CAS: 107-75-5	1 – 10	Eye Irrit. 2A, H319 Skin Sens. 1, H317
3-Methyl-4-(2,6,6-trimethyl-2-cyclohexen-1-yl)-3-buten-2-one	N° CAS: 127-51-5	1 – 10	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411
2,4-DIMETHYL-3-CYCLOHEXENE CARBOXALDEHYDE	N° CAS: 68039-49-6	1 – 10	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 3, H412
ALLYL CYCLOHEXYLOXYACETATE	N° CAS: 68901-15-5	1 – 10	Acute Tox. 4 (Oral), H302
CYCLAMEN ALDEHYDE	N° CAS: 103-95-7	0,1 – 1	Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 3, H412
METHYL OCTINE CARBONATE	N° CAS: 111-80-8	0,1 – 1	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Sens. 1, H317

### Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Nom	Identificateur de produit	%	Classification GHS US
DELTA-DAMASCONE	N° CAS: 57378-68-4	,	Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

### **RUBRIQUE 4 Premiers soins**

#### 4.1. Description des premiers soins nécessaires

Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. EN CAS

d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer. En cas de malaise consulter un médecin.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau/.... Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver

les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter

un médecin.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la

victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler

immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Premiers soins après ingestion : NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

## 4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque des lésions oculaires graves.

#### 4.3. Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

## 5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Mousse.

Moyens d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

## 5.2. Dangers spécifiques du produit

Danger d'incendie : Liquide et vapeurs inflammables.

Danger d'explosion : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

Produits de décomposition dangereux en cas : Monoxyde de carbone. Composés organiques.

d'incendie

## 5.3. Equipements spéciaux de protection et précautions pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie

contaminent l'environnement.

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection

respiratoire.

### Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

### RUBRIQUE 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Mesures générales : Ecarter toute source d'ignition. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges

d'électricité statique. Pas de flammes nues. Ne pas fumer.

Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

Pour les secouristes

Equipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

Procédures d'urgence : Aérer la zone.

Précautions pour la protection de l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide

pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Éviter le rejet dans

l'environnement

### 6.2. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile

ou la terre de diatomées. Stocker à l'écart des autres matières.

Voir section 8, Contrôle de l'exposition/protection individuelle

## **RUBRIQUE 7 Manipulation et stockage**

## 7.1. Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité

Précautions à prendre pour une manipulation sans

danger

: Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris

toutes les précautions de sécurité.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de

manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Laver les vêtements contaminés avant

ráutiliaation

Dangers supplémentaires lors du traitement : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

### 7.2. Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles

Mesures techniques : Se conformer aux réglementations en vigueur.

Conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart

des : Sources de chaleur.

Produits incompatibles : Bases fortes. Acides forts.

Matières incompatibles : Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.

### RUBRIQUE 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de

brouillards et/ou de vapeurs.

### Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

### 8.3. Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

#### Equipement de protection individuelle:

Eviter toute exposition inutile.

### Protection des mains:

En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants

#### Protection oculaire:

Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité

#### Protection respiratoire:

Aucune en utilisation normale

### Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:





#### **Autres informations:**

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

## **RUBRIQUE 9 Propriétés physiques et chimiques**

## 9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

État physique : Liquide

Apparence : limpide. Transparent.

Couleur : Incolore
Odeur : caractéristique

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible pH : Aucune donnée disponible Point de fusion : Aucune donnée disponible Point de congélation : Aucune donnée disponible Point d'ébullition : Aucune donnée disponible

Point d'éclair : 76 °C

Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible Pression de vapeur : 0,29089006 mm Hg
Densité relative de vapeur à 20°C : Aucune donnée disponible

Densité relative : 0,924 – 0,944

Solubilité : Aucune donnée disponible
Partition coefficient n-octanol/water (Log Pow) : Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible
Température de décomposition : Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible

Limites d'explosivité : Limite inférieure d'explosion: Product does not present an explosion hazard

Caractéristiques d'une particule : Aucune donnée disponible

## 9.2. Données (supplémentaires) concernant certaines classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

## **RUBRIQUE 10 Stabilité et réactivité**

## 10.1. Réactivité

Stable dans les conditions normales d'emploi.

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

## 10.2. Stabilité chimique

Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

## 10.3. Risque de réactions dangereuses

Non établi.

## 10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

## 10.5. Matériaux incompatibles

Acides forts. Bases fortes. Agent oxydant.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Composés organiques. Peut libérer des gaz inflammables.

## **RUBRIQUE 11 Informations toxicologiques**

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) : Non classé
Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation) : Non classé

GERANIOL (106-24-1)		
DL50 orale	2100 mg/kg de poids corporel	
DL50 voie cutanée	> 5000 mg/kg de poids corporel	
2,4-DIMETHYL-3-CYCLOHEXENE CARBOXALDEHYDE (68039-49-6)		
DL50 orale rat	4000 mg/kg	
DL50 orale	2830 mg/kg	
DL50 voie cutanée	> 2000 mg/kg de poids corporel	
ETA US (voie orale)	4000 mg/kg de poids corporel	
ALLYL CYCLOHEXYLOXYACETATE (68901-15-5)		
	/	
DL50 orale rat	700 mg/kg	
DL50 orale rat ETA US (voie orale)		
	700 mg/kg	
ETA US (voie orale)	700 mg/kg	
ETA US (voie orale)  METHYL OCTINE CARBONATE (111-80-8)	700 mg/kg 700 mg/kg de poids corporel	
ETA US (voie orale)  METHYL OCTINE CARBONATE (111-80-8)  ETA US (voie orale)	700 mg/kg 700 mg/kg de poids corporel	

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé

(STOT) (exposition unique)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé

(STOT) (exposition répétée)

Danger par aspiration : Non classé

Symptômes/effets après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque des lésions oculaires graves.

## **RUBRIQUE 12 Informations écologiques**

## 12.1. Écotoxicité

Ecologie - eau : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme

(aiguë)

Non classé

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme : Non classé

(chronique)

GERANIOL (106-24-1)		
CL50 - Poisson [1]	22 mg/l	
CE50 - Autres organismes aquatiques [1]	10,8 mg/l waterflea	
CE50 - Autres organismes aquatiques [2]	13,1 mg/l	
HYDROXYCITRONELLAL (107-75-5)		
CE50 - Autres organismes aquatiques [1]	410 mg/l waterflea	
CE50 - Autres organismes aquatiques [2]	68 mg/l	

## 12.2. Persistance et dégradabilité

CirculAir Relaxing Spa			
Persistance et dégradabilité	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.		
2,6-DIMETHYL-7-OCTEN-2-OL (18479-58-8)			
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable		
GERANIOL (106-24-1)			
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable		
3-Methyl-4-(2,6,6-trimethyl-2-cyclohexen-1-yl)	3-Methyl-4-(2,6,6-trimethyl-2-cyclohexen-1-yl)-3-buten-2-one (127-51-5)		
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable		
2,4-DIMETHYL-3-CYCLOHEXENE CARBOXALDEHYDE (68039-49-6)			
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable		
ALLYL CYCLOHEXYLOXYACETATE (68901-15-5)			
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable		
METHYL OCTINE CARBONATE (111-80-8)			
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable		

### Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

DELTA-DAMASCONE (57378-68-4)		
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable	
CYCLAMEN ALDEHYDE (103-95-7)		
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable	
HYDROXYCITRONELLAL (107-75-5)		
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable	

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

GERANIOL (106-24-1)		
Partition coefficient n-octanol/water (Log Pow)	3,5	
2,4-DIMETHYL-3-CYCLOHEXENE CARBOXALDEHYDE (68039-49-6)		
Partition coefficient n-octanol/water (Log Pow) 2,7		
HYDROXYCITRONELLAL (107-75-5)		
Partition coefficient n-octanol/water (Log Pow) 1,54		

## 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Autres effets nocifs

Ozone : Non classé
Gaz à effet de serre fluoré : Non

## RUBRIQUE 13 Considérations relatives à l'élimination

Recommandations pour le traitement du

produit/emballage

: Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Indications complémentaires

: Les récipients vides seront recyclés, réutilisés ou éliminés en suivant les règlements locaux. Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

Ecological waste information

: Éviter le rejet dans l'environnement. Déchets dangereux par suite de leur toxicité.

## **RUBRIQUE 14 Informations relatives au transport**

En conformité avec: DOT / TDG / IMDG / IATA

## 14.1. Numéro ONU

## 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (DOT) : Non applicable
Proper Shipping Name (TDG) : Non applicable
Désignation officielle de transport (IMDG) : Non applicable
Désignation officielle de transport (IATA) : Non applicable

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

## 14.3. Classe(s) relative(s) au transport

DOT

Classe(s) de danger pour le transport (DOT) : Non applicable

TDG

Classe(s) de danger pour le transport (TDG) : Non applicable

**IMDG** 

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

ΙΔΤΔ

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (DOT) : Non applicable
Packing group (TDG) : Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable
Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable

### 14.5. Dangers environnementaux

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

## 14.6. Transport en vrac

Non applicable

## 14.7. Précautions spéciales pour l'utilisateur

DOT

Non applicable

**TDG** 

Non applicable

IMDG

Non applicable

**IATA** 

Non applicable

## **RUBRIQUE 15 Informations sur la réglementation**

### 15.1. Réglementations fédérales

Statut commercial des composants selon la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA) de l'Agence américaine de protection de l'environnement :

Nom	N° CAS	Entrée	Status commercial	Indicateurs
2,6-DIMETHYL-7-OCTEN-2-OL	18479-58-8	Présent		
GERANIOL	106-24-1	Présent		
3-Methyl-4-(2,6,6-trimethyl-2-cyclohexen-1-yl)-3-buten-2-one	127-51-5	Présent		
2,4-DIMETHYL-3-CYCLOHEXENE CARBOXALDEHYDE	68039-49-6	Présent		
ALLYL CYCLOHEXYLOXYACETATE	68901-15-5	Présent		

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Nom	N° CAS	Entrée	Status commercial	Indicateurs
METHYL OCTINE CARBONATE	111-80-8	Présent		
DELTA-DAMASCONE	57378-68-4	Présent		
CYCLAMEN ALDEHYDE	103-95-7	Présent		
HYDROXYCITRONELLAL	107-75-5	Présent		

### **METHYL OCTINE CARBONATE (111-80-8)**

Non soumis aux exigences de déclaration de la Loi SARA Section 313 des États-Unis

### **HYDROXYCITRONELLAL (107-75-5)**

Non soumis aux exigences de déclaration de la Loi SARA Section 313 des États-Unis

### 15.2. Règlements internationaux

#### **CANADA**

#### 2,6-DIMETHYL-7-OCTEN-2-OL (18479-58-8)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

## **GERANIOL (106-24-1)**

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

### 3-Methyl-4-(2,6,6-trimethyl-2-cyclohexen-1-yl)-3-buten-2-one (127-51-5)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

#### 2,4-DIMETHYL-3-CYCLOHEXENE CARBOXALDEHYDE (68039-49-6)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

## **ALLYL CYCLOHEXYLOXYACETATE (68901-15-5)**

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

## **DELTA-DAMASCONE (57378-68-4)**

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

### **CYCLAMEN ALDEHYDE (103-95-7)**

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

### Réglementations UE

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### **Directives nationales**

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 15.3. Réglementations nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

### Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

### **RUBRIQUE 16 Autres informations**

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Date d'émission 25/03/2015

Sources des données RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16

décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le

règlement (CE) no 1907/2006.

Autres informations Clause REACH:

> Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles. Les données dans la FDS sont cohérentes avec le RSC, pour autant que les données aient été disponibles lors de la rédaction de la FDS (voir date d'actualisation et version). DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les

informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Texte complet des classes de danger et des phrases H		
H227	Liquide combustible	
H302	Nocif en cas d'ingestion	
H315	Provoque une irritation cutanée	
H317	Peut provoquer une allergie cutanée	
H318	Provoque des lésions oculaires graves	
H319	Provoque une sévère irritation des yeux	
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques	
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme	
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme	
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme	

Fiche de données de sécurité (FDS), USA

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit